



Remuneration variable non indiquée sur mon bulletin de paie

Par **ZTLLF**, le **04/02/2013** à **17:59**

Bonjour, rn rnJe travaille dans une société de services. Ma rémunération est composé d'une salaire fixe et d'un variable annuel versé depuis mon arrivée, il y a 9 ans, avec mon salaire de janvier et donc indiqué sur mon bulletin de paie de janvier. Cette année mon bulletin de paie de janvier ne comportait pas ma rémunération variable et il ne m'a pas été versé. Lors d'une conversation avec mon employeur, ce dernier me fait part de quelques problèmes de trésorerie. Il me propose de me faire un virement équivalent à ma rémunération variable nette en 3 fois (cette semaine, fin fevrier et mars) mais il souhaite que ma rémunération variable apparaisse de façon décomposée sur mes bulletins de paies tout au long de l'année 2013 afin de répartir les charges liées à mon variable. Je suis septique sur le procédé, quelles peuvent être les conséquences. Je suis un peu perdu. Merci de vos retours